

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 24 juillet 2017 et parvenue au greffe le 26 juillet 2017, l'ASBL « Ligue des Droits de l'Homme » a introduit un recours en annulation totale ou partielle (les articles 3, § 1er, 8, § 2, et le chapitre 11) de la loi du 25 décembre 2016 relative au traitement des données des passagers (publiée au *Moniteur belge* du 25 janvier 2017).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 6713 du rôle de la Cour.

Le greffier,
P.-Y. Dutilleux
